

## Information Presse

02/06/2016

### **Nouvelle approbation des réseaux de Centres VHU agréés constitués pour le compte des constructeurs partenaires de TRACAUTO :**

Si la réglementation VHU a connu sa principale évolution en Février 2011 avec l'obligation de mise en place pour tous les constructeurs, d'un réseau de Centres VHU agréés, la première série des arrêtés d'approbation délivrés en mai 2013 trouvaient leurs échéances au 31 mars 2016.

C'est dans ce contexte que les constructeurs partenaires de **TRACAUTO**, **BMW France**, **Mercedes-Benz France** et **Volkswagen Group France** ont présenté à la demande du Ministère de l'Environnement, au tout début du mois de Janvier 2016, une demande de renouvellement d'approbation de leur réseau.

Ce réseau, actualisé et renouvelé par **TRACAUTO** tout au long du 2<sup>nd</sup> semestre de l'année 2015, a ainsi été transmis au Ministère qui, en retour, a publié, en date du 25 avril 2016, un nouvel arrêté portant approbation du réseau de centres VHU agréés mis en place par chacune des marques jusqu'au 31 mars 2020.

Cet arrêté, publié au Journal Officiel du 3 mai 2016 vient récompenser toute l'action d'animation de **TRACAUTO** depuis plus de 5 années maintenant, ainsi qu'évidemment, l'investissement de ses partenaires constructeurs d'origine allemande, en premier lieu celui de **Volkswagen Group France**.

#### **A propos de TRACAUTO :**

*TRACAUTO, société créée en Janvier 2011 a son siège basé à Lyon. A travers notamment l'action de son président, Nicolas Brec, elle a su développer une série d'outils inédits et innovants de mesure et d'animation de la performance environnementale des Centres VHU agréés et plus largement, de la filière VHU. TRACAUTO fait partie du club très fermé des entreprises triplement certifiées ISO9001, ISO14001 et OHSAS18001.*

